



Carte de sejour longue duree ce

Par **axelpc**, le **25/02/2008** à **07:01**

Bonjour, je suis resident en Italie et je detiens une carte de sejour longue duree CE, ya t'il une possibilite pour moi de m'installer en france pour travailler comme le mentionne la nouvelle directive Cee? En plus j'ai aussi une promesse d'embauche d'une societe francaise.

dans le cas contraire, puis je faire une demande de famille accompagnante? puisque ma femme a été recruté par une entreprise francaise et est invité au consulat pour faire une demande de visa long sejour pour salarie?

merci

Par **citoyenalpha**, le **06/03/2008** à **04:05**

Bonjour,

si vous souhaitez séjourner en France plus de trois il vous faut demander un visa long séjour délivré par le consulat de France dont vous dépendez.

En effet le visa Schengen n'autorise qu'un séjour temporaire (Vous pouvez obtenir alors une carte temporaire de séjour

Votre promesse d'embauche ou la situation de votre femme ne permettent pas de droit à obtenir ce visa mais contribuent indiscutablement à faciliter son obtention.

Restant à votre disposition.